LETTRES

SUR

LES ANTIQUITÉS ROMAINES

TROUVÉES A VATON, EN 1834,

ET

SUR LES ORIGINES DE LA VILLE DE FALAISE,

Par M. FRÉD. GALERON,

Avec trois Plans lithographiés,

Par M. LÉON RENAULT.





FALAISE,

CHEZ BRÉE L'AINÉ, ÉDITEUR.

M. DCCC. XXXIV.

Les lettres que je donne ici réunies ont été pu
cessivement dans le *Journal de Falaise*, pendai
des fouilles que l'on exécutait à Vaton. J'y coi
découvertes qui se faisaient, en y joignant mes ob
à mesure que les travaux avançaient. J'ajoute à
les trois Plans que M. Léon Renault a bien voi
à ma demande, sur l'ensemble et sur les déta
nument que j'ai retrouvé à Vaton, ainsi que
qu'il a rédigé pour en faciliter l'intelligence. Ce
principalement une étude destinée aux antiqua
gens de l'art.

Le produit de la vente de cette Brochure sera
de nouvelles fouilles projetées sur l'emplacemen
pour l'automne prochain.

F.

9 avril 1834.

Falaise, 11 mars 1834.

A Monsieur BRIQUET, *Maire de Falaise.*

Monsieur le Maire,

Il y a six à huit ans, pendant que j'étais bibliothécaire de la ville, je manifestai plusieurs fois le désir de voir exécuter des fouilles à Vaton, sur les deux côtés de la nouvelle route de Lisieux. Avec deux de mes amis, MM. Desnoyers et Alphonse de Brébisson, j'avais soigneusement examiné les lieux, et nous avions tous trois la conviction qu'un établissement romain y avait subsisté. Aussi, dans la description détaillée que je donnai du territoire de Falaise, en 1827, page 288 de la *Statistique*, je mentionnai cet emplacement comme appelant l'attention des curieux et de l'administration. Voici en quels termes je m'exprimais :

« Un peu au-dessus de Vaton, vers Aubigny, au milieu d'un champ que traverse la nouvelle route de Lisieux, on a trouvé plusieurs débris de constructions romaines. Nous y avons remarqué, entre autres, une très-grande quantité de tuiles à rebord, de dimensions différentes, des briques, des fragmens de poterie et des masses de ciment, comme les anciens seuls en savaient préparer. Nous ignorons quel établissement existait en ce lieu ; mais il serait facile de le constater, en dirigeant des fouilles sur les points où les fragmens sont le plus nombreux. Les frais seraient peu considérables, et nous ne doutons pas que l'administration, dans l'intérêt de la science, ne soit disposée à faire quelques avances pour faciliter ces travaux. Il en résulterait peut-être des découvertes qui jetteraient du jour sur l'histoire de la ville dans les siècles reculés. Cette seule considération engagera sans doute à ne pas remettre les fouilles à une époque bien éloignée. »

M. de Labbey, qui était maire de Falaise quand je publiai ces lignes, était un ami des lettres et de la science, qu'il ne cessa jamais d'encourager. Je ne doute pas qu'il n'eût fait exécuter les fouilles que je réclamais, si les circonstances eussent été favorables. Mais très-préoccupé par les soins qu'exigeait la continuation de la *Statistique*, je cessai de lui parler de ces travaux, et les agitations de la politique devinrent bientôt telles, que les paisibles études littéraires furent interrompues, et que chacun se mit à prêter assistance à son pays selon sa façon de voir et ses convictions. Des recherches d'antiquités ne pouvaient guère exciter l'intérêt public dans de pareils momens, et je n'y songeai point. Mais depuis un an, que le calme parait être rétabli, nous avons pu revenir à nos anciens goûts, et j'ai repris les miens, dans mes instans de loisir, avec une vive satisfaction. Dès-lors le souvenir de Vaton et de ses monumens enfouis m'étant revenu dans l'esprit, j'en parlai dernièrement à M. Guilmard, que

vous avez choisi pour me remplacer comme bibliothécaire, et je l'engageai à faire des démarches auprès de vous pour que vous missiez des ouvriers à notre disposition pendant quelques jours, afin d'exécuter les recherches depuis long-temps projetées. Vous avez accordé à M. Guilmard ce qu'il vous demandait; grâces vous en soient rendues. Le travail pouvait être exécuté à mes frais ou à ceux de la Société des antiquaires de Normandie; mais la ville de Falaise n'eût rien recueilli de ce qui pouvait être découvert; les premières pages de son histoire eussent perdu ces titres précieux qui, pour être demeurés pendant plusieurs siècles cachés au sein de la terre, n'en sont pas moins authentiques, moins importans. Personnellement je suis heureux de pouvoir être un des premiers à vous remercier de l'empressement que vous avez mis à vous prêter à ces recherches. Permettez-moi donc de vous adresser cet exposé (que j'ai promis de donner au public) des résultats de nos investigations et de mes observations particulières.

Depuis que je travaille sur ce pays, je m'étais fait l'idée, d'après les traditions et d'après d'anciens titres, que Vaton devait remonter à une très-haute antiquité: je voyais d'abord que l'église de St.-Laurent, qui en est éloignée, et qui est beaucoup plus rapprochée des portes de Falaise que du hameau actuel de Vaton, avait dû dépendre cependant de cette dernière localité, comme en font foi tous les actes des derniers siècles, puisque l'on disait, puisque l'on écrivait partout avant nous, Saint-Laurent-de-Vaton, de Vaston, *Sanctus Laurentus de Vastono*, particularité qui frappera quiconque y portera quelqu'attention. J'avais eu occasion ensuite d'examiner cette église de St.-Laurent, et j'avais reconnu que sa construction se reportait à un temps plus reculé que celui des autres églises de Falaise. (Pages 336, 337 de la *Statistique*). Enfin, j'avais remarqué, dans mes lectures, qu'une ancienne église ou chapelle de St.-Pierre-de-Vaton, *Sancti Petri de Vastono*, entièrement disparue du sol et même des souvenirs des hommes, avait dû, à des époques très-éloignées, subsister dans ces quartiers. De tels rapprochemens ouvraient déjà un vaste champ à mes conjectures; et les nombreux débris de constructions que le tracé de la nouvelle route de Lisieux mit à découvert, au-dessus de Vaton, il y a quelques années, vinrent à l'appui de mes autres suppositions. Si Vaton, me disais-je, a eu primitivement deux églises, si Vaton s'est étendu depuis les champs qui bordent la nouvelle route jusqu'à la rivière d'Ante qui coule au pied de l'église de St.-Laurent, c'est que probablement Vaton était alors un lieu considérable. Vaton n'a plus qu'une rue, mais au-dessus de cette rue je voyais des champs couverts de ruines qui annonçaient des constructions disposées sur un vaste plan; et puis je remarquais que l'ancienne route de Caen, la grande voie de communication, au lieu de partir directement de Falaise, traversait Vaton dans toute sa longueur, et était sur quelques points pavée en fortes roches qui l'indiquent encore aisément à ceux qui veulent la rechercher. Voilà plus d'observations qu'il n'en fallait à un antiquaire pour bâtir un système et se mettre à reconstruire une

ancienne cité. Je m'étais donc figuré que Vaton avait été une ville ou du moins un centre d'habitation antérieur à Falaise, et je n'étais plus embarrassé que de trouver une occasion de démontrer cette opinion. Les fouilles qui se font aujourd'hui me mettent à l'aise de ce côté, et je vais essayer, en les décrivant, de développer toute ma pensée sur cet objet.

Les premiers coups de bêche donnés dans le sol, à Vaton, ont porté, il y a huit jours, sur une construction semi-circulaire, d'un diamètre de 12 pieds, dont l'aire était garnie d'une couche de ciment rouge d'une belle qualité et d'une parfaite conservation. Ce ciment est formé de tuileau broyé, de chaux vive et de charbon. Il est disposé en telle profusion, qu'il est évident que l'intention avait été d'en former le dallage de cette partie du bâtiment. Or, un dallage de ce genre est une chose inusitée dans les constructions modernes, et même dans celles du moyen âge. Que l'on voie dans le vieux donjon et nos plus anciennes églises, rien de pareil ne s'y rencontre; c'est là cependant que s'était exercé, comme on le sait, tout le luxe, toute la puissance de construction des architectes des temps normands.

Autour de cette ruine semi-circulaire étaient épars, dans la couche végétale et au-dessous, de nombreux fragmens de briques et de tuiles de diverses formes, et des tessons de poterie noire, rouge, grise, de dimensions et d'épaisseur différentes. Ces briques, ces tuiles, ces fragmens de vases, ne se trouvent nulle part ailleurs à Falaise. Quand nous avons vu démolir les plus vieilles maisons de la ville, quand les ingénieurs ont entamé quelques pans des remparts ou du château pour des reconstructions, on n'y a jamais retrouvé ni chaînes de briques, ni blocages de tuileaux à rebord, semblables à ceux de Vaton. Tout, dans l'intérieur de Falaise, est construit en moellons ou en pierres taillées, sans mélange de matériaux de terre cuite. Cette différence n'échappera à personne.

A mesure que l'on a étendu les fouilles, sur les deux côtés de la route de Lisieux, on a vu sortir de terre des murs de deux à quatre pieds d'épaisseur, se coupant à angles droits, et paraissant avoir fait partie d'une grande construction composée de petits appartemens à-peu-près carrés, qui devaient communiquer les uns avec les autres pour un usage qui serait difficile à expliquer d'après les idées modernes. En effet, ces intérieurs carrés, séparés les uns des autres par des murs de cloison épais, ne pouvaient recevoir la lumière que très-difficilement; on n'y trouve rien qui ressemble à notre façon d'éclairer les appartemens au moyen de fenêtres ouvertes sur les rues ou sur la campagne. Dans un édifice de ce genre devait régner une mystérieuse obscurité et une distribution intérieure qui nous échappe. Tous ceux qui ont visité les fondemens, reconnaîtront bien que ce n'était là ni une église, ni une forteresse, ni une maison de particulier. Qu'était-ce donc? C'est ce que j'essaierai d'expliquer plus tard. Pour le moment, il me suffit de démontrer que cela ne ressemblait à rien de ce que Falaise a renfermé dans son enceinte.

J'aurais à mentionner plusieurs autres petites découvertes faite

encore jusqu'ici dans les fouilles de Vaton : ainsi l'on y a recueilli des enduits de murs ou de plafonds, coloriés à fresque avec goût et élégance ; on y a observé une encoignure en belles briques superposées, d'un pied de longueur sur 9 pouces de largeur et un pouce d'épaisseur ; on y a mis à nu, sur un point qui paraît avoir été la façade ou le portique, un pavage indestructible, formé de moellons posés obliquement et recouverts de petits caillous battus et unis ensemble, en blocage, au moyen d'un sable vif qui semblait trempé de chaux. Rien de ce genre ne pourrait se rencontrer sur aucun point du vieux Falaise. Il faut donc en conclure que les constructions qui existaient à Vaton n'avaient point de rapport avec celles de la ville actuelle ; qu'elles n'appartenaient point par conséquent au même peuple ; et que l'existence de Falaise, comme ville du moyen âge, comme ville carlovingienne, ou plutôt normande, étant bien établie par son nom et ses annales non interrompues jusqu'à nos jours, la localité de Vaton, qui paraît avoir eu une étendue et une importance non moins grande que Falaise, aura disparu à une époque antérieure aux accroissemens que dut prendre Falaise quand on en fit une place de guerre. Le génie des soldats normands, des compagnons de Rollon, ne s'accommoda point de cette plaine, accessible de toutes parts, où s'élevait Vaton, appuyée sur un vallon sinueux, où les surprises étaient faciles ; il trouva plus simple, plus sûr de planter son fort sur la roche escarpée qui borde l'Ante, sur la falaise qui lui rappelait ces grèves norwégiennes d'où il avait bravé la mer et ses ennemis. Ce fut ainsi, à n'en pas douter, que le Vaton romain (car je démontrerai bientôt que c'est bien aux Romains qu'il faut faire remonter Vaton) ; ce fut ainsi, dis-je, que ce Vaton, qui nous occupe aujourd'hui, fit place à la fière cité normande qui devait bientôt enfanter Guillaume. Il faut quelque tension d'esprit, il faut des observations de plus d'un genre pour arriver ainsi à retrouver les origines cachées d'une cité à travers les obscurités du moyen âge ; mais si je ne puis me flatter d'avoir établi, avec une précision mathématique, la substitution qui dut s'opérer dans cette contrée, de Vaton à Falaise, c'est-à-dire, d'une ville romaine à une ville normande, vers le 9.e siècle, je crois du moins en avoir dit assez pour inspirer à nos compatriotes les plus instruits la pensée d'approfondir une question si propre à les intéresser. Je termine ici cette première lettre, où je n'ai pu envisager que d'une manière générale les résultats de nos fouilles et de nos premières découvertes. Dans une seconde, j'y reviendrai plus en détail, et je tâcherai d'indiquer le plan, l'étendue et l'objet de l'édifice dont nous mettons à nu les fondemens depuis quelques jours. C'est une matière délicate pour un écrivain qui n'est pas plus versé que moi dans ces sortes de descriptions. J'attends de vous, Monsieur le Maire, ainsi que du public, un peu d'indulgence pour ce travail.

Agréez, Monsieur le Maire, etc.

Fréd. GALERON,

Conservateur des Monumens historiques de l'arrondissement de Falaise.

Falaise, 19 mars 1834.

A Monsieur ALPHONSE DE BRÉBISSON, *Membre de la Société des Antiquaires de Normandie.*

C'EST à vous, mon cher confrère et ami, que je viens adresser cette seconde lettre sur les antiquités de Vaton. L'administration a rappelé ses ouvriers sur un autre point, dans le moment où les fouilles offraient le plus d'intérêt; mais j'en ai retrouvé de nouveaux, et le travail n'a pas été interrompu. Il fallait que le plan entier fût achevé, avant qu'aucune partie des ruines fût recouverte ou démolie. Nous ne pouvions abandonner ainsi ce que nous avions si bien commencé.

J'ai promis de décrire les diverses parties de l'édifice, et de démontrer, par ses ruines, qu'il appartient aux temps romains. Ma tâche ne serait pas difficile si je n'avais à m'adresser qu'à des lecteurs tels que vous. Mais parmi ceux qui me demandent des renseignemens, il en est beaucoup qui ne sont point à portée de reconnaître en quoi peut différer un édifice romain d'une construction normande. Parlant donc pour le plus grand nombre, je dois soigneusement éviter les termes de l'art et les descriptions recherchées. J'essaierai d'exprimer ma pensée le plus simplement possible, et avec des images plutôt que par des dissertations.

Chacun a pu voir le développement du monument découvert sur les deux côtés de la route de Lisieux. Cette route le coupe à-peu-près par la moitié, ce qui rendait la levée du plan assez difficile pour la partie centrale. Mais le reste est bien dessiné, et l'on reconnaît, à droite et à gauche, de grandes et belles salles, à-peu-près carrées, communiquant les unes avec les autres, bien que paraissant avoir eu des destinations différentes. L'ouverture ou le portique était à l'ouest, tellement que s'il se relevait tout-à-coup, le voyageur allant de Falaise à Saint-Pierre-sur-Dive, serait arrêté tout-à-coup par la façade, et, montant un ou deux degrés, se trouverait à l'entrée d'une belle maison dont l'examen serait pour lui du plus vif intérêt. A sa gauche, il verrait un premier carré long, pavé en blocage, qui pouvait être une galerie ou vestibule. Au-delà, deux autres salles, dont une de 20 pieds de long sur 16 de large, paraissaient être destinées pour la réception. Le jour ne devait y pénétrer que par le sommet. En dehors, dans une encoignure, au nord, existait un très-petit appartement de 5 pieds en tous sens à-peu-près intérieurement, qui était très-soigné, garni de beaux enduits blancs, pavé de dalles piquées, et couronné d'un plafond où des lignes rouges et noires, très-délicatement tracées, se mariaient, sur un fond blanc, a quelques dessins à fresque et de bon goût. — D'un des angles de cette espèce de boudoir, partait un long mur de 40 pieds, qui, se coupant à angle droit, dans la direction de l'est, avec un autre mur

de 100 pieds au moins, semblait être destiné à former avec celui-ci l'enceinte extérieure d'un des côtés du parc ou jardin qui accompagnait l'édifice. Voilà l'une des parties du monument. — Au centre on peut remarquer d'abord cette construction semi-circulaire, découverte la première, qui dépendait de l'*atrium* ou cour couverte, dont le point correspondant est enseveli sous la route. Au-delà, à droite, est un espace vide et un petit appartement carré qui doit avoir formé un second vestibule; puis vient une très-belle, très-vaste salle de 22 pieds de longueur, garnie encore intérieurement de petits piliers de brique, au nombre de 50 à 60, qui annoncent qu'elle a dû servir à usage de bains, ce qui se reconnaît aussi au fourneau situé au centre d'un de ses murs principaux. Deux autres appartemens contigus, l'un à l'orient, l'autre au midi, pouvaient être des cuisines, ou du moins on y a retrouvé la place d'un âtre ou four carré, dont le fond était garni de terre noire et de charbon. De l'encoignure de la salle du midi partait un long mur, qu'un champ semé en blé n'a pas permis de suivre, mais qui devait former l'autre enceinte extérieure du jardin de cette demeure. — Je sens qu'une description comme celle-ci ne peut donner qu'une idée imparfaite de la distribution. Mais le plan ayant été levé, avec un très-grand soin, par M. Léon Renault, il sera bientôt publié, et il servira à faire entendre ce que j'aurai mal expliqué. J'y renvoie pour l'intelligence, et surtout pour l'étude de toute cette construction.

Dans le premier moment, ne voyant que la partie des ruines qui est à gauche, j'avais pensé que l'édifice pouvait bien avoir été un petit temple dont je cherchais vainement le sanctuaire à la partie orientale. L'épaisseur des murailles, leur disposition, la manière dont les intérieurs avaient dû recevoir le jour, voilà ce qui m'avait porté d'abord à concevoir cette idée. Mais la découverte du grand mur d'enceinte de ce côté, et bien plus encore, les salles de bains et les autres salles (d'un usage évidemment domestique) de la seconde partie du monument, ont bientôt changé ma façon de voir; et maintenant, mon cher confrère, j'ai la conviction que cet édifice était réellement un petit palais ou *villa* d'été, destiné à un chef ou commandant qui dominait sur tout le pays, et qui avait élevé cette demeure pour y chercher du loisir et du repos, au milieu de la surveillance que devaient réclamer de lui les camps nombreux d'observation situés dans les alentours. Cette maison n'offrait point un luxe extraordinaire, puisque l'on n'y retrouve ni revêtemens de marbre, ni mosaïques, ni débris de vases riches et recherchés; mais ce n'était point non plus une habitation commune, comme on peut le reconnaître à son développement de plus de 100 pieds de façade, à son large péristile orné d'une colonnade, à ses doubles appartemens, à sa belle salle de bains, à ses enduits si bien conservés encore, à ses restes de délicates peintures, à son parc si bien enclos. — Les lieutenans de César, les chefs militaires dans les provinces conquises, se donnaient ainsi, sur les points où ils étaient forcés de résider, des demeures où ils rassemblaient toutes les commodités de la vie. Celui qui le premier jeta les fondemens de la *villa* de Vaton, y aura été probablement déterminé

par la fertilité de la campagne, qui passe pour être la plus riche de ce pays; par le voisinage de belles eaux et d'une source minérale qui n'est qu'à quelques pas dans le vallon; par l'entourage de beaux bois, de vastes bruyères, où il pouvait se livrer aux exercices de la chasse; et enfin, par la proximité où il se trouvait sur ce point de plusieurs stations ou campemens, dépendant de lui, qui subsistaient sur les hauteurs d'Eraines, sur la butte d'Escures, au Coquerel, à Saint-Quentin, à Moulines, c'est-à-dire, dans un rayon de deux à trois lieues, à l'orient, au nord et à l'ouest de sa demeure. Sur tous ces divers points, les premiers conquérans avaient disposé des enceintes escarpées pour se défendre contre les attaques, les surprises de ces Gaulois turbulens, nouvellement vaincus, et qui supportaient impatiemment le joug. Mais les lieutenans venus dans les temps de l'empire, étant plus tranquilles que leurs devanciers, ne se tinrent plus constamment dans leurs camps et sur leurs montagnes. Epris des délices de Rome qu'ils regrettaient, ils introduisirent peu à peu chez *les barbares* quelques-unes de ces douceurs de la vie dont ils ne pouvaient plus se passer. De-là ces amphithéâtres et ces belles constructions de thermes que l'on retrouve sur beaucoup de points de la France; de-là ces riches *villa*, ces maisons de plaisance où ils s'enfonçaient dans la mollesse, tant qu'ils croyaient pouvoir le faire sans trop de dangers. Déjà dans bien d'autres lieux on a trouvé de ces *villa* bâties pour leur usage. Celle de Vaton devra, selon moi, grossir désormais le nombre de celles qui peuvent leur être attribuées.

Tout dans sa construction, dans son architecture, porte réellement en effet le cachet de ce peuple qui montra son habileté et son originalité dans les travaux de tout genre qu'il a laissés au milieu des contrées diverses où son passage a été marqué : les blocages sont faits avec tant de précaution, tant de consistance, qu'ils ont résisté à toutes les atteintes, à tous les fardeaux dont ils ont pu être chargés depuis 1500 ans; les murs sont si régulièrement établis, si bien mélangés d'assises de briques et de moellons, si largement cimentés, qu'à la beauté de leurs lignes se joint un à-plomb, une solidité admirables; les enduits blancs ou rouges des murailles sont si bien préparés, si habilement appliqués, qu'on les voit sortir encore à-peu-près intacts du sein des décombres où ils ont subi si long-temps les effets de l'humidité; les fresques élégantes se retrouvent sous les couches de ruines qui les recouvrent; les tuiles de formes diverses, à rebords doubles, à rebords simples, en faitières, les briques de toutes dimensions, les débris de vases de toutes couleurs, de toutes grandeurs, sont si nombreux, que le sol en est encombré; enfin, le portique à colonnade et la salle de bains avec ses piliers de briques si multipliés, et ses murs également en briques, tels sont les caractères d'architecture qui ne se rencontrent plus dans cette contrée, à partir du jour où se retira le peuple qui les avait apportés ou introduits parmi nous. Une autre nation vint alors à son tour dominer sur le pays, et y introduire un autre genre d'originalité, un autre cachet de génie : on vit le Normand, dédaignant la plaine, foulant aux pieds le luxe des palais, des élégans portiques, des vastes

salles de bains, s'établir, comme un aigle altier, sur la pointe escarpée d'un roc, y bâtir sa forteresse formidable dont l'œil étonné du voyageur mesure avec peine la hauteur; on le vit reléguer son chef dans une étroite et mesquine chambre qu'il avait ménagée dans l'épaisseur d'une de ces immenses murailles qui ne semblaient avoir été élevées que pour affronter les tempêtes. Le Normand ne travailla pas non plus sans habileté, sans consistance : il ne connaissait pas la brique, il ne faisait pas usage de cet admirable ciment romain qui résiste à l'air et à l'eau, qui sert à la fois à lier et à orner les murailles; mais il savait tailler la belle pierre blanche de nos carrières pour tous les usages; il l'employait en moellons, il la posait en belles assises régulières, il la bloquait dans les murs épais avec la chaux vive, de manière à composer avec elle seule des masses gigantesques qui pourraient rivaliser à coup sûr avec les plus belles constructions romaines, si l'humidité ne finissait dans nos climats par porter plus facilement atteinte aux monumens tout de pierres, qu'à ceux où la brique cuite et les cimens qui en sont formés offrent moins de prise à ce redoutable ennemi des ouvrages de l'homme. Voilà en quoi principalement consiste la différence entre les procédés de construction des Romains et ceux des Normands; voilà ce qui donne la supériorité aux ouvrages des premiers sur ceux de nos pères. J'ai cru devoir insister particulièrement sur ce point, mon ami, parce que le mélange habilement combiné de la brique et des cimens avec les moellons étant ce qui distingue sur-tout les restes de l'édifice romain trouvé à Vaton, de toutes les constructions civiles et religieuses que renferme Falaise, je n'avais point d'argument plus fort à employer que celui-là, pour établir le point que j'avais à démontrer. Maintenant je laisserai à nos compatriotes les plus curieux le soin d'observer par eux-mêmes et de vérifier les faits que je viens d'avancer. S'ils finissent par en reconnaître la justesse, j'aurai atteint le but que je m'étais proposé : l'antiquité romaine de Vaton sera complètement établie.

J'aurais pu user d'un autre genre d'argumentation, de celui qui serait résulté de monnaies ou autres débris de bronze ou de métal, évidemment romains, découverts sous les décombres de l'édifice que nous retournons depuis quelques jours. Mais sous ce rapport, mon cher confrère, je dois avouer que nous n'avons pas été heureux. La première monnaie trouvée est du siècle de Charlemagne (CARLVS REX FR. — METVLLO); elle était sur la première couche de ruines, et je ne doute pas qu'elle ne soit un témoin laissé par le conquérant normand, qui acheva de bouleverser l'édifice, pour attester l'époque de sa dévastation. La seule monnaie vraiment romaine que j'aie obtenue, était très-fruste; les caractères sont effacés, mais la tête, reconnaissable à son organisation et à sa chevelure, est évidemment celle de Trajan. Cet indice est peu important, car l'édifice a dû certainement subsister bien après cet empereur, et probablement même il ne fut pas commencé avant son règne. Je serais porté à croire qu'il daterait au plus tôt des Antonin, après quoi il aura traversé les temps orageux de la fin de l'empire, l'époque entière du bas-empire, puis

après avoir été dévasté par le fer des Francs, il sera tombé tout-à-fait sous la fureur normande. Ses ruines auront servi alors à construire la cité nouvelle, et les fondemens seuls auront disparu sous le sol qui nous les rend aujourd'hui. C'est à ce genre de disparition lente du monument qu'il faudrait attribuer le peu de richesses métalliques que l'on retrouve dans ses décombres. M. Loudière m'a remis dimanche un sceau ou cachet en étain qu'il a découvert parmi les cimens de la portion semi-circulaire de l'*atrium*. Cette empreinte porte, *en relief*, ces mots CEZARUS. AN. VI XXXII. *Cezarus* ne se trouve nulle part dans la bonne latinité, et *César* même ne se voit écrit nulle part par un z, à ma connaissance. Ce *Cezarus* n'a donc pu être un personnage de famille impériale, ou l'inscription aura été gravée dans les plus grossiers temps du Bas-Empire. Une tête de loup, tracée *en creux*, au centre du cachet, n'est pas d'un mauvais travail. Le dessin du revers offre une espèce de rosace assez commune. L'ensemble, que je ferai dessiner pour le communiquer à nos confrères de Caen avant de le publier, offre un diamètre d'un pouce 8 lignes. Je ne parle pas de fragmens nombreux de fer, de clous divers, d'une lame de poignard en fer, d'un ornement de bronze détaché des lambris, et de quelques petits ouvrages d'ivoire, tous débris sans importance. Je dirai même à cette occasion, qu'à l'exception des vastes fondemens, des portions de murailles et du plan de l'édifice, je n'ai trouvé rien à Vaton que je puisse comparer à ce que j'ai recueilli à Planches, à Jort, à St. Quentin, partout où j'ai pu jusqu'ici étudier des fouilles. Mais je ne reconnais pas moins cependant que ce monument retrouvé à Vaton, et si bien constaté romain par sa seule architecture, est bien la découverte la plus importante, la plus curieuse que j'aie encore faite en ce genre; et je me félicite de plus en plus de m'être obstiné à demander que des fouilles soient entreprises pour arriver à ce résultat. Vous, mon ami, vous aviez avec moi, plusieurs fois, formé le même vœu, en nous promenant dans cette campagne. Nos prévisions et celles de notre ami Desnoyers sont maintenant confirmées sous tous les rapports.

Les fouilles devant être continuées encore pendant quelques jours, je ferai connaître à mes amis et au public ce que j'aurai observé.

Votre tout dévoué, Fréd. GALERON.

Falaise, 26 mars 1834.

A Monsieur Pierre DAVID, *ancien Consul général à Smirne, auteur de l'*Alexandréïde, *etc.*

Monsieur,

Falaise vous a vu naître, et vous l'aimez comme un bon fils aime sa mère. Vous avez occupé les plus importantes fonctions, vous avez habité l'Anatolie, la Grèce, l'Italie, c'est-à-dire, les plus douces, les plus riantes, les plus poëtiques contrées de l'univers; mais rien n'a pu vous faire oublier la ville normande où vous étiez né. A peine arrivé de la terre étrangère, vous aviez voulu la revoir, et vous y revenez aujourd'hui, mu par un sentiment pieux, et pour y relever la maison qu'avaient habitée vos ancêtres. Honneur à vous, Monsieur, qui portez ainsi dans le cœur l'amour de votre pays! Moi je ne suis pas né dans Falaise, mais j'aime aussi cette ville, parce que ma jeunesse y a été formée, et je lui consacre volontiers les loisirs dont je puis disposer. En ce moment le soin qui m'occupe est de retrouver son origine, et cette grave question étant soulevée et remplissant les esprits, je crois devoir épuiser tous les motifs qui m'ont porté à lui assigner une date moins reculée que celle qu'avaient cru devoir lui donner mes devanciers. Permettez-moi, Monsieur, de vous adresser une de ces lettres où j'essaie de développer les idées que douze ans d'observations ont fait naître en moi. Vous êtes trop éclairé pour ne pas porter un grand intérêt à cette sérieuse et importante discussion.

Quand je voulus, pour la première fois, écrire sur Falaise, il y a sept ans, je trouvai les esprits très-peu arrêtés sur l'époque de la fondation de cette ville. Le célèbre Guy Lefèvre de la Boderie, l'un des érudits du 16.e siècle, avait dit positivement que c'étaient *les enfans mêmes de Noé* qui l'avaient bâtie. Chancel, professeur et rhéteur, avait avancé que dans les premiers siècles de Rome, les Falaisiens, sous le nom de *Faleriens* ou *Falisques*, avaient envoyé en Italie des colonies qui avaient fait trembler la ville naissante de Romulus. Le bon abbé Langevin, cet homme excellent que nous regrettons, publiait de son côté que Falaise était une ville gauloise, qu'elle avait été consacrée à Isis et à Belenus, et que l'église de la Trinité n'était autre qu'un ancien temple dédié dans le principe aux dieux des Celtes. Enfin, Duchesne et d'autres prétendaient que Falaise était une cité romaine, et que son donjon avait été élevé par César. Tous ces écrivains invoquaient des traditions et de bizarres étymologies à l'appui de leurs opinions. Tel était à-peu-près l'état de la question.

Un seul écrivain, un peu plus avancé que les autres, M. André de la Frenaye, avait cru devoir rejeter ces origines si peu fondées,

et émettre l'avis que Falaise ne devait pas remonter à une autre époque qu'à celle des Normands. En cela il était d'accord avec un ancien manuscrit de la ville, qui disait vaguement que Falaise était une cité normande. Du reste, M. de la Frenaye accordait à des monumens religieux de Falaise une ancienneté beaucoup trop grande : il soutenait, entre autres, que le portail de Guibray devait remonter aux premiers temps du christianisme.

Avant de prendre un avis au milieu de telles contradictions, je ne me bornai pas à faire des recherches dans les anciens livres, sources d'erreurs, assez souvent, en ces sortes de matières. Je regardai comme indispensable d'étudier l'architecture, certain de reconnaître par ce moyen l'âge à-peu-près précis de chaque monument, ce qui devait m'aider puissamment, par suite, à arriver à d'autres résultats.

L'architecture du donjon me démontra bientôt que ce monument n'avait rien de romain. J'y reconnus l'œuvre du 11.e siècle dans toute sa hardiesse et dans sa simplicité. J'émis cette idée avec confiance dans la *Statistique*, tome I.er, page 7, et personne ne la combattit, pas même M. Langevin. Cet esprit doux et inoffensif souffrait la contradiction, sans toutefois revenir de ses idées. M. Langevin tenait moins d'ailleurs à ce que Falaise fût une ville romaine, qu'à ce qu'elle fût gauloise. Il persista donc à voir dans sa ville natale la *cité d'Isis*, et dans l'église de la Trinité l'ancien temple de cette déesse.

Il faut, Monsieur, vous le savez aussi bien que moi, n'avoir pas les moindres notions de l'art des constructions pour attribuer aux Gaulois tout ou partie de l'église de la Trinité. Cette église n'est même pas un ouvrage normand. C'est un édifice anglo-français ; c'est une reconstruction du 15.e siècle, à la suite d'une destruction, d'une chûte. Le dernier élève de M. de Caumont ne s'y méprendrait pas. Les croisillons, qui forment la partie la plus ancienne, sont au plus du 12.e siècle. Les Gaulois n'ont laissé aucun monument religieux de ce genre. Ils adoraient leurs divinités au fond des forêts ou sur les hauteurs, ayant d'énormes dolmens pour autels, pour pierres de sacrifices. — Si l'on adora jamais Isis à Falaise, ce fut sur la roche de Noron, et non dans une enceinte que les Normands y aient retrouvée plus tard.

Il n'est pas davantage possible d'admettre que le portail de Guibray ait été un ouvrage des premiers chrétiens. Les premiers chrétiens n'élevèrent que de très-petites chapelles, très-lourdes, très-surbaissées, et le portail de Guibray offre déjà une arcade brisée qui annonce le 12.e siècle, c'est-à-dire, l'époque du passage du style roman au style gothique. Le chœur de Guibray, à l'extérieur, est plus ancien que le portail, et ne remonte cependant qu'au temps de Guillaume-le-Conquérant. Le haut de la nef de St.-Gervais et la grosse tour de cette église sont encore des ouvrages de ce même prince, et il n'y a rien de plus ancien que ces monumens dans nos édifices religieux de Falaise. Voilà ce que m'ont démontré, d'une manière sans réplique, mes études sur l'architecture. Voilà ce qui m'a donné un peu d'avantage et d'assurance pour soutenir, contre l'avis de mes devanciers, que Falaise n'était réellement qu'une ville nor-

mande. Ses remparts, ses vieilles tours, ses portes, ses maisons les plus anciennes, tout cela n'offre point un cachet qui annonce une époque plus reculée. Depuis douze ans j'ai vu rebâtir en cinquante endroits, j'ai vu ouvrir d'anciennes fondations, et notamment encore pour établir la nouvelle caserne, et nulle part je n'ai pu reconnaître que rien de romain ait été retrouvé. Comment croire que toute trace aurait disparu, si Falaise eût été posée sur des ruines d'édifices romains? A Bayeux, à Séez, partout où il y eut, dans les premiers temps du Christianisme, des établissemens romains, on remet au jour des vestiges des constructions de ce peuple, chaque fois que l'on sonde un peu profondément la terre. Les conquérans de la Gaule travaillaient avec assez de précaution et de solidité pour que leurs ouvrages ne disparussent pas ainsi sans laisser de traces sur quelques points. Où l'on ne trouve rien d'eux, c'est qu'ils n'y ont point passé.

Voilà mes raisons principales, Monsieur, pour rejeter toute ancienneté de Falaise, antérieure au 9.e siècle. Le nom de Falaise, *Fales*, qui est un mot du Nord, vient encore à l'appui. Enfin, nos historiens ne mentionnent cette localité qu'au 10.e siècle, vers l'an 946, ce qui est bien encore un indice qui doit nous frapper. — J'ai cru devoir en ce moment rappeler, rassembler ce faisceau de présomptions, ou plutôt de preuves, afin d'exciter tous ceux qui pourraient penser autrement que moi, à présenter leurs moyens. Il est temps que l'on s'arrête à quelque chose de précis sur l'antiquité de cette ville. J'avance donc hardiment, en concluant, je répète que Falaise a été fondée par les Normands vers le temps de Rollon, c'est-à-dire, dans le cours du 9.e siècle, et je suis prêt à rompre une lance avec quiconque serait d'un avis contraire.

Maintenant je reviens encore une fois à Vaton, qui doit être plus ancien que Falaise, comme je l'ai prétendu dans mes deux précédentes lettres. Je ne rappelerai point toutes les raisons que j'ai avancées pour le démontrer, car ces raisons n'ayant été débattues par personne, je dois croire qu'elles sont adoptées. Mais ayant eu l'occasion de faire des observations nouvelles, je viens les joindre à mes premières démonstrations. C'est une dernière confirmation de tout ce que j'avais posé jusqu'ici pour constant.

D'abord je vous appelerai à mon aide, Monsieur, pour attester par votre expérience que la *villa* de Vaton est bien tout-à-fait romaine, ainsi que je l'ai dit, et qu'elle est romaine par sa distribution aussi bien que par son travail. Vous connaissez l'Italie, puisque vous l'avez habitée et parcourue en tous sens; vous avez visité deux fois Pompéi, cette ville où le génie des arts romains revit encore entier; votre témoignage ne peut donc être suspect en pareille matière. Aussi quand je vous vis, il y a six jours, je m'empressai de vous faire part de ma découverte, et je vous exposai ce que j'avais écrit sur elle, en vous manifestant le désir de connaître ce que vous en penseriez vous-même après l'avoir vue. Vous eûtes la bonté de vous rendre aussitôt sur les lieux, pour y étudier le monument avec soin, et à votre retour vous confirmâtes pleinement tout ce que j'avais avancé. Vous reconnûtes les ruines pour être celles d'une maison

romaine. Ce fut même vous qui, à cette occasion, me fites connaître quelle avait été la destination du point semi-circulaire, garni de sept pouces de ciment, qui nous embarrassait au centre de l'édifice. Vous me dîtes que c'était le bassin, qui partout, dans les bâtimens romains, se trouvait ainsi placé dans l'*atrium*. Je suis heureux d'avoir à publier cette opinion d'un homme tel que vous à l'appui de mes assertions. Une autorité de votre poids touchera plus le public que toutes mes démonstrations.

Depuis votre promenade aux ruines, de nouveaux faits sont encore venus appuyer ceux que j'avais constatés dans ma dernière lettre. Ainsi, il y a deux jours, on a mis à découvert, sur un point que je fais déblayer en entier, une agraffe en cuivre, *fibula*, très-bien caractérisée, et une monnaie en petit bronze, à l'effigie de Tetricus jeune. Des témoignages de ce genre ne laissent rien à desirer, rien à répondre. J'ai recherché et retrouvé de plus, à la bibliothèque, un Gordien-Pie, d'argent, que M. Royer jeune avait recueilli dans un champ voisin de celui où sont les ruines. Ce Gordien est d'une belle conservation, et m'avait été remis par M. Royer, il y a six ans. A l'entrée du champ d'où il doit provenir, j'ai fait toucher le sol il y a peu de jours, et j'ai trouvé des débris de maisons brûlées et d'importantes constructions. Tout l'entourage de la *villa*, au dehors des murs du parc, semble donc avoir été occupé par des bâtimens. Le rapport qu'ils avaient entre eux serait un fait curieux que nous pourrons constater plus tard.

Dans un champ déjà éloigné de la *villa*, un propriétaire me montrait dernièrement un emplacement qui porte le nom de *Rue de Vaton*. On n'y voit cependant ni traces, ni apparences de constructions. Le champ qui est au-dessus s'appelle le *Champ des Neuf-Granges*, quoique ne renfermant ni granges ni habitations. De très-vieux chemins, conduisant en droite ligne à Assy, à St.-Quentin, à Jort, aux Monts-d'Eraines, c'est-à-dire, à tous les lieux romains des environs, partent de ce point où ils semblaient former une espèce d'embranchement. Ces chemins ne sont pas tous également bien conservés, mais tous sont évidemment ouverts depuis les temps les plus reculés. Celui d'Assy, que j'ai parcouru dans toute sa longueur aujourd'hui même, a 18 à 20 pieds de largeur dans presque toutes ses parties, et va tomber aux bords du Laison, à-peu-près en face du *chemin Haussé* que je venais de quitter sur l'autre rive. On se trouve là à quelques minutes seulement du petit camp de St.-Quentin. Des villageois, que j'ai consultés dans la campagne, m'ont dit qu'à droite et à gauche du chemin d'Assy, qu'ils nomment le *Chemin des Bruyères*, on voyait des champs qui portaient des noms singuliers : ils m'ont montré le *Champ de la Guerre*, qui dépend de Tassilly. J'ai recueilli ces renseignemens, parce que je tenais beaucoup à reconnaître le rapport qui pouvait exister entre l'établissement de Vaton et les autres établissemens formés par les conquérans de la Gaule dans nos environs. Prochainement j'achèverai, si je le puis, de constater, par de nouvelles fouilles, l'étendue qu'a pu occuper le Vaton romain dans les champs où nous le retrouvons. Les habitans du village actuel, qui sont très-fiers des belles et limpides eaux qui coulent dans leur vallon, prétendent que,

ces eaux leur arrivent par des dalles, par des conduits souterrains des hautes bruyères qui sont au-dessus d'Aubigny. Une tradition constante leur a appris qu'elles partaient du *puits d'Enfer*. J'ai visité ce *puits d'Enfer*, claire et abondante fontaine qu'une enceinte bien close défend en effet des atteintes des curieux; et je serais peu éloigné de croire qu'un aqueduc ait amené les eaux de ce lieu dans les campagnes qui sont au-dessous. Les Romains ont ainsi fait dans nos contrées des travaux en ce genre bien autrement importans. Leur aqueduc du vieil Evreux devait avoir quatre lieues d'étendue. Le petit aqueduc de Vaton n'aurait guère eu plus d'un quart de lieue. Du reste, pendant l'automne prochain, il sera facile de donner un coup de sonde dans le champ de blé qui est au-dessous de la *villa*, et l'on y retrouverait infailliblement cet aqueduc, si jamais il a existé.

Cette lettre est bien sèche, Monsieur, mais les rapprochemens et les détails de ce genre ne peuvent être traités dans une langue poétique. Vous qui avez une imagination belle et riante, vous me liriez avec peine, si je ne vous entretenais de faits précis qui intéressent les lieux où vos premiers regards se sont arrêtés, où votre enfance s'est écoulée. Peut-être vous avait-on dit alors que vous étiez né dans une ville romaine, que c'était César lui-même qui avait élevé le château qui fait l'ornement de vos murs. Moi je viens aujourd'hui vous enlever ces illusions, je viens vous rendre à votre origine toute normande. Mais consolez-vous, Monsieur, car les soldats de Rollon, vos pères, ces hommes aux bras de fer, au cœur de lion, ne le cédaient pas aux fiers Romains qui domptèrent, il est vrai, les Gaules, mais qui finirent par en être chassés, comme de toutes les régions où leurs armes s'étaient répandues. Les Normands sont venus planter leurs forts sur nos côtes, sur nos rochers, où ils ont su se maintenir, et nulle race n'a été plus redoutée, plus imposante que la leur dans les temps modernes. — Il y a aussi de la gloire à descendre de pareils hommes. — L'anglais le plus hautain ne croit pas pouvoir mieux rehausser son nom qu'en le greffant sur un nom normand. — Soyons donc Normands, puisque c'est un si beau titre. La ville qui vit naître le Conquérant pourrait-elle aspirer d'ailleurs à une plus haute illustration ?

Dans une dernière lettre je jetterai un rapide coup-d'œil sur tous les établissemens romains que j'ai reconnus dans cet arrondissement; ce sera le complément de mon travail.

Je suis, avec dévoûment et une respectueuse considération, Monsieur, etc.

FRÉD. GALERON.

Falaise, le 31 mars 1834.

A Monsieur FRÉDÉRIC GALERON, Auteur de l'*Histoire de Falaise.*

Monsieur,

Le vénérable Fauvel, qui fut pendant cinquante ans notre consul et notre guide à Athènes, avait tellement l'instinct ou plutôt la science des fouilles, que les habitans de l'Attique disaient de lui : « Cet homme voit sous la terre. » En effet, il avait tant étudié le génie des anciens dans le choix de leurs emplacemens, dans les proportions de leur architecture, dans les distributions de leurs édifices; il connaissait si bien les ondulations du terrain, produites par les ruines qu'il couvre, que lorsqu'il disait aux terrassiers, en posant sa canne sur un point : « Fouillez ici, il y a des colonnes; là, il y a un aqueduc; plus loin, il y a des autels et des statues », on ne manquait jamais de trouver ce qu'il avait annoncé. Vous semblez avoir, Monsieur, cette perspicacité savante; et si l'on vous seconde, vous donnerez peut-être à Falaise une illustration nouvelle, et vous découvrirez peut-être, sous le sol où elle s'élève, quelques pages de son histoire.

Vous me faites l'honneur de citer mon opinion dans votre troisième lettre sur les fouilles qui vous ont fait découvrir la *villa* romaine de Vaton. Je n'ose qu'en tremblant, je l'avoue, m'engager dans une discussion qui exige toutes les lumières de la science archéologique, et où je n'apporte que les souvenirs d'un voyageur qui a beaucoup vu; mais qui n'a pas eu le temps d'étudier et d'approfondir. Si toutefois ces souvenirs peuvent, en pareil cas, tenir lieu de la science, je confirmerai vos conjectures par les nombreux objets de comparaison qui ont été sous mes yeux. Je crois reconnaître, en effet, une construction romaine dans votre découverte, et cela, Monsieur, à plusieurs caractères qui distinguent presque toutes ces constructions à Rome, et surtout à Pompeï où elles sont encore entières. Les compartimens de votre *villa* ont la même figure, et les petites proportions des appartemens d'un peuple qui était habitué par ses mœurs et même obligé par ses lois de vivre en plein air; ils sont séparés par des murs d'une épaisseur égale entre eux, et non par de minces cloisons comme ceux des modernes; ils sont construits, partie en pierres, partie en grandes briques dont les Romains se servaient dans toutes leurs constructions, même dans celles des temples, des cirques, des forts et des murs de leurs villes. Cette maçonnerie est liée par un ciment tellement compact, qu'il adhère aux matériaux comme s'il en faisait partie, et qu'il durcit à l'air et même dans l'eau. C'est là surtout le caractère le plus remarquable, puisque le ciment romain est le seul qui ait cette qualité à un si haut degré, et qu'on n'a pas retrouvé le secret de sa composition. On remarque encore sur des pans de mur des tablettes de ce stuc dont les Romains revêtissaient intérieurement leurs appartemens; on y reconnaît les lignes qui divisaient ce

stuc en panneaux, et la couleur rouge ou jaunâtre dont ils aimaient à les peindre. C'est au milieu de ces panneaux qu'ils représentaient souvent à fresque des paysages, des marines ou des personnages mythologiques : les danseuses aériennes, la marchande d'amours et tant d'autres peintures antiques ne sont que des fresques trouvées sur les murs d'Herculanum. Ces couleurs vives et ces ornemens gracieux égayaient la demeure des femmes qui sortaient peu. Les dames romaines avaient de plus pour prendre l'air une petite cour intérieure qu'on appelait *atrium*, et au centre de laquelle était toujours un bassin d'eau dont la forme était ronde comme dans nos jardins français. C'était autour de cet *atrium* que s'ouvraient toutes les chambres du rez-de-chaussée de la maison, sous une galerie qui supportait le premier étage; cette cour carrée avait la forme de nos cloîtres du moyen âge, qui l'avaient empruntée aux Romains. Je retrouve dans les fouilles de Vaton cet *atrium* et ce bassin; et c'est une preuve de plus, à mes yeux, que la construction était romaine.

Depuis ma visite à ces ruines curieuses, vous avez trouvé, Monsieur, de nouveaux indices qui confirment de plus en plus vos doctes conjectures. Le cuivre, le bronze employés, au lieu du fer, en fermetures formant ornement, sont encore des témoignages bien favorables. Les monnaies y ajoutent un degré de plus.

La seule chose qui m'ait donné un moment quelques doutes, c'est la rareté, la forme et la qualité des débris de poterie. On peut ne plus trouver de marbre dans une ruine romaine de la Gaule; mais on y doit toujours trouver beaucoup de tessons. C'est le caractère universel des ruines romaines et grecques, puisque ces objets de terre cuite sont à-la-fois les moins précieux et les plus durables. Néanmoins cette rareté de poterie à Vaton ne saurait balancer, à mes yeux, les caractères d'antiquité romaine que j'y ai reconnus.

Si vous trouvez, Monsieur, les aqueducs que vous cherchez, vous aurez complété vos preuves; car les seuls Romains ont multiplié partout ces grands travaux, si nécessaires à l'usage presque excessif qu'ils faisaient des bains et à la salubrité des lieux qu'ils habitaient.

Vous ne vous bornez point, Monsieur, à rechercher les titres véritables de Falaise à sa renommée historique, vous avez le courage d'attaquer les illustrations fictives dont la vanité locale avait affublé cette ville. J'avoue qu'en lisant, il y a cinq ans, le livre du respectable abbé Langevin, je ne fus pas peu surpris d'apprendre que nous descendions en ligne directe d'un petit-fils de Noé, et que notre fondateur, Falex, avait donné asile au chef des Hébreux, Heber, chassé par ses enfans jusqu'à cette énorme distance de la Palestine; que les Falaisiens étaient les pères des Falisques, ennemis de Rome naissante, et que ce fut pour éprouver notre valeur que César vint attaquer la métropole de cette colonie. Je vois dans l'ouvrage que toutes ces rêveries appartiennent à maître Chancel; mais l'abbé Langevin devait-il les imprimer sans faire passer au-dessus le flambeau de la critique? Voilà ce que n'eût point fait le docte abbé de la Rue, qui est cité aussi dans ce livre. Celui qui se dispose à venger nos *trouvères* de l'usurpation des *troubadours*, ne marche jamais

qu'à cette lumière de la critique historique à travers les catacombes du moyen-âge.

Vous suivez, Monsieur, les traces de ce savant homme. Aussi mon esprit admet-il bien plus aisément vos conjectures, appuyées sur des faits, que ces romans celtiques et italiques de vos devanciers. C'est dans ces conjectures, qui deviennent successivement des vérités incontestables, que j'apprends l'histoire réelle de notre pays.

Je dis partout *notre* pays, *notre* ville, puisque vous avez vous-même adopté ce canton où votre esprit s'ouvrit aux rayons de la science et en fut si remarquablement fécondé ; ce canton vous adopte à son tour, puisque c'est vous, son fils de choix, qui contribuez le plus, avec quelques-uns de ses fils natifs, à l'appeler à une plus noble et plus heureuse existence, celle que donne la culture progressive et proportionnelle des connaissances humaines et des talens de l'esprit. C'est ce qu'on appelle s'attacher par ses propres bienfaits. Oui, sans renoncer à votre lieu natal, vous êtes Falaisien, Monsieur Galeron, puisque vous aimez et honorez Falaise. Ah ! recevez ici les remerciemens d'un de ses fils natifs, car il est pénétré de tout le bien que vous faites à sa mère.

Vous me faites l'honneur de révéler à mes concitoyens l'amour que je porte à notre commune patrie, et que je vous ai quelquefois exprimé. Puisse au moins cette indiscrétion si flatteuse leur inspirer quelque bienveillance pour un homme qui vécut cinquante ans loin d'elle, et qui, revenu couvert de cheveux blancs, n'y retrouva pour famille que son baptistaire et des tombeaux, et pour amis que ceux de la gloire et de la prospérité de son pays natal.

Non, Monsieur, et vous l'avez parfaitement exprimé, en Grèce, en Italie, rien n'a pu me faire oublier la ville normande où je suis né :

J'ai vu la roche Tarpeïenne ;
J'ai vu l'Acropolis, fier de son Parthénon ;
Illustrés par l'Histoire, ils ont un plus grand nom ;
Mais que j'aime bien mieux, roche Falaisienne,
Tes aspects ravissans, beauté concitoyenne,
Qui pare mon pays et couronne son front !
Athènes a subi l'ineffaçable affront
De quatre siècles d'esclavage :
Falaise a fait GUILLAUME, aidé NAPOLÉON,
Et dans leur gloire obtenu son partage.
Que l'Ante avec orgueil roule dans son vallon ;
Bien des fleuves n'ont pas un si noble héritage.

J'ai l'honneur d'être, avec la plus haute et la plus affectueuse considération,

Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

P.re DAVID.

Falaise, 8 avril 1834.

A M. ARCISSE DE CAUMONT, *Conservateur des monumens historiques du Calvados, correspondant de l'Institut, etc.*

Je termine par vous cette correspondance sur nos antiquités, mon cher confrère et ami. Vous avez été mon maître et mon guide en archéologie; c'est dans votre correspondance, dans vos entretiens, et surtout dans vos écrits et dans ceux de M. de Gerville, que j'ai acquis ce que je possède de connaissances dans cette science qui fait le charme de mes loisirs. Il est juste que je choisisse l'occasion qui m'est offerte de reconnaître ce que je vous dois. Si j'ai montré du zèle pour ces études historiques, ce sont principalement vos encouragemens et votre exemple qui m'y ont porté. Les découvertes que j'ai pu faire sont donc en partie votre ouvrage. Cette lettre vous remettra sous les yeux le résultat de quelques-unes des plus importantes recherches que j'aie faites sur cet arrondissement dont la surveillance m'a été confiée, comme antiquaire, sous votre direction.

J'ai peu de détails à ajouter à ceux que j'ai donnés jusqu'ici sur Vaton. J'ai continué les fouilles afin de compléter la levée du plan qui sera bien plus satisfaisant que quand je l'ai décrit dans ma seconde lettre. On a retrouvé des murs nombreux au centre du monument, et surtout autour de l'*atrium*. L'emplacement du portique a été aussi déblayé en entier, dans l'espoir que j'avais d'y trouver de nouveaux fragmens de colonnes, pareils à ceux que nous avions reconnus lors du percement de la route; mais je n'ai pas été assez heureux pour en rencontrer, ce qui me confirme dans l'idée que les ruines auront été pillées à une époque déjà fort ancienne, pour être employées à construire la ville nouvelle ou pour servir au Vaton actuel. Du reste les plans que M. Léon Renault a dressés de la *villa* et de ses environs, sont de l'exactitude la plus scrupuleuse, et c'est à eux que vous tiendrez principalement. Nous avons eu à cœur de répondre, sous ce rapport, à votre attente et aux désirs des amis de la science.

Parmi les nouveaux objets découverts, se trouve une jolie monnaie de petit bronze du grand *Constantin*, ayant au revers deux soldats portant des signes militaires. Sa conservation est parfaite. Elle est si petite que l'ouvrier y attachait fort peu d'importance. C'est la meilleure que j'aie rencontrée en ce lieu. Je la classerai avec tout ce que nous avons obtenu de curieux à Vaton, dans la petite collection d'antiquités jointe à notre bibliothèque.

Passons maintenant à des détails plus importans :

J'ai promis de jeter un coup-d'œil sur tous les établissemens romains que je connais dans l'arrondissement. Ils sont assez nombreux pour mériter un certain classement. J'indiquerai donc d'abord les emplacemens militaires qui durent être les premiers occupés. Je parlerai ensuite des centres d'habitations, et enfin des chemins ou voies

de communication. Vous connaissez presque aussi bien que moi ces localités. Vous jugerez si j'ai été exact et complet.

Les Romains semblent avoir voulu s'emparer de toutes les hauteurs pour dominer et surveiller plus aisément les peuples épars dans la plaine : la butte d'Escures, le Coquerel, les sommets de Moulines, la roche de St.-Quentin, les monts d'Eraines et les côtes qui servent de limites au Pays-d'Auge, vers les Moutiers; voilà les points où nous voyons les traces bien marquées encore de leurs campemens ou stations. — Le revers méridional d'Escures a conservé le nom de *Camp de César*. César n'y vint pas, mais un lieutenant romain y aura eu sa résidence. — Il y a peu de jours, nous avons visité ensemble le Coquerel, et vous n'y avez plus remarqué que des restes de retranchemens de peu d'importance. Mais sur cette hauteur, il y a vingt ans, un villageois a trouvé un très-grand dépôt de monnaies romaines du 3.e siècle, et le maire de St.-Sylvain vient de m'assurer qu'à trois pieds de profondeur, presque tous les ans, on découvre des tombeaux de pierre, des ossemens, des débris d'armes, des monnaies, des briques et des tuiles de fabrique ancienne, Il nous promet des découvertes, si nous voulons y faire quelques recherches sous sa direction. — Les sommets de Moulines, couverts de beaux bois, offrent les lignes encore bien tracées, bien saillantes d'un grand campement carré que l'on nomme *le Camp des Romains*. Ces lieux non défrichés recèlent sans doute de curieux restes de l'antiquité. — La roche de St.-Quentin en offrait également en grand nombre; mais nos devanciers en avaient mis depuis long-temps au jour, et nous en avons nous-même extrait plusieurs dans ces derniers temps. Tout est plein de souvenirs romains sur ce petit roc escarpé que sa position recommandait si bien pour un point de défense. — Les monts d'Eraines, dès les temps de Bellforest et de Duchesne, il y a 250 ans, étaient regardés comme ayant été occupés par les Romains. On y recueillait fréquemment alors, disaient ces écrivains, des monnaies de *Jules César*. De nos jours on n'attribue plus à Jules César tous les campemens et toutes les monnaies trouvés dans les Gaules. Mais nous reconnaissons néanmoins, comme nos prédécesseurs, à la pointe méridionale des monts d'Eraines, un triple rang de retranchemens qui ne peuvent remonter qu'aux époques romaines. L'emplacement du *château Tarin* doit être aussi un monceau de leurs ruines. — Enfin, vers les Moutiers-en-Auge, sur les collines et aux extrémités de la plaine, on reconnaît des restes d'anciennes défenses et de redoutes en terre qui doivent se reporter aux mêmes siècles. Toute cette ligne de pays, qui conduisait de la vieille cité de Vieux à celles d'Exmes et de Séez, était ainsi bordée de points fortifiés pour assurer les communications des légions et des colonies de vainqueurs. Vers le Bocage, au contraire, où tout sans doute était encore couvert de bois et peu fréquenté, nous trouvons bien moins de restes d'établissemens militaires, bien moins de précautions. Nous engageons tous ceux qui nous liront à suivre sur une carte de l'arrondissement les indications que nous leur donnons. Ils verront que les points fortifiés suivent une ligne oblique du nord-ouest au sud-est, qui sera

plus tard en rapport avec les grands chemins dont nous présenterons le tracé au milieu de nos campagnes. Le Romain avait pour système de dominer et de civiliser les points principaux des contrées qu'il avait soumises, et il ne négligeait rien pour y arriver. Nous voyons que tous ses campemens sont établis au-dessus des plaines les plus riches, les plus fertiles, et par conséquent les plus habitées, dès les temps de sa conquête. C'est là qu'il trouvait le laboureur qui cultivait pour lui le sol et qui nourrissait ses légions. Il offrait un peu d'instruction au vaincu en retour des services qu'il en recevait. Le titre de civilisateur du monde lui donnait, selon lui, le droit d'en être le tyran. Il menait avec la verge de fer ces *barbares* qu'il se disait appelé à rendre dignes d'être les alliés ou plutôt les sujets du peuple romain.

Ce qui prouve que c'étaient surtout les lieux riches et féconds qui étaient choisis par lui pour les établissemens qu'il formait, c'est que presque tous les emplacemens où des restes de ses habitations se rencontrent au-dessous de ses campemens, sont encore aujourd'hui des points célèbres par leur fertilité. J'ai déjà dit que Vaton était, sous ce rapport, une portion de sol des plus renommés du pays. Jort, qui dut être bien plus grand que Vaton, Jort, à l'embranchement des deux bras de la Dive, est d'une richesse de produit qui n'est pas moins remarquable. Il en est de même de la vallée d'Assy, aux bords du Laison, de la petite plaine de Bons, des champs de Morville, et de plusieurs emplacemens situés à Mutrecy, à Boulon, à Tournebu, à Mézières, aux Mouticrs-en-Auge, où nous avons rencontré des débris de maisons ou d'établissemens remontant aux Romains. — Partout on reconnaît le même choix fait judicieusement et avec intelligence. Ce qui était sans valeur n'appelait point leur attention. Nous pourrions donc pour ainsi dire acheter en général, avec confiance, un sol qui aurait été occupé par des habitations au temps des conquérans de la Gaule. Nous serions rarement trompés sur la qualité de ces terres.

Parmi les points que je viens de citer, Jort est le plus important, le plus digne de nous arrêter. Sur la rive droite de la Dive, ses champs, à une profondeur de 3, 4, 5 et 6 pieds, recouvrent des fondemens d'édifices, des chemins bien assis, de grands tombeaux et des restes variés des produits de l'industrie et des arts romains. — Vous y avez recueilli, mon cher confrère, beaucoup de fragmens curieux de vases et des objets de bronze et de cuivre. Moi j'y en ai reconnu aussi, et j'y ai vu de plus un champ nommé *le Champ sur la Ville*, qui était autrefois entièrement couvert de demeures, et dans les alentours duquel on m'a montré des tombeaux de pierre détruits par la charrue et amenés sur le sol, et d'autres restes de sépultures humaines qui remontaient à de très-anciens temps. — J'y ai recueilli aussi des monnaies des empereurs de Rome de toutes les époques à-peu-près, depuis Auguste, Caligula et Néron, jusqu'à Constantin et ses premiers successeurs — Enfin chaque jour amène en ce lieu quelque découverte et tend à donner une plus haute idée de ce qu'il fut jadis. Joignez à cela, mon cher ami, que Jort est le point où viennent s'embrancher tous les plus anciens chemins du pays, et notamment deux voies

romaines, et de plus que deux des bras de la Dive viennent y former, un peu au-dessous du quartier principal, un double canal qui féconde et embellit tout cet emplacement. Voilà bien des motifs pour appeler notre attention sur ce lieu, et pour nous engager à rechercher s'il n'y eut point là jadis un peu plus qu'une *villa*, qu'une *mansio*, qu'un *vicus*, pareils à ceux qui sont épars sur tant d'autres points. Déjà je vous ai vu cherchant à deviner quelle avait pu être cette ancienne *ville des Jorovasses*, dont je vous annonçais que Jort ne devait plus être qu'un débris — Vous pousserez plus loin vos conjectures, et je vous aiderai de toutes les observations que j'aurai l'occasion de faire dans mes courses de ce côté. Jort a dû avoir parmi les anciens une destinée plus élevée que celle que les temps modernes lui ont faite. Tâchons de retrouver quelque ancienne page de son histoire.

Je ne vous citerai qu'en courant St.-Vigor, la Hoguette, Vignats, Ailly, Morteaux, Courcy, Pôtigny, St.-Laurent-de-Condel, Martainville, où l'on a trouvé quelques monnaies des Romains, ou bien recueilli des restes peu importans des constructions de ce peuple. Il me suffit de vous donner les noms de ces localités que les soldats romains n'ont peut-être fait que traverser en courant. Jort, Vaton, les Moutiers, Assy, Bons peut-être, et Bonlon, tels sont, après les camps de St.-Quentin et des monts d'Eraines, les points les plus importans durant l'occupation romaine. Le plus grand nombre des monnaies que j'en ai retirées annonceraient qu'ils auraient été principalement occupés vers le siècle des Antonins, et dans les temps plus orageux de Gallien. Ils subsistaient encore pour la plupart sous les derniers Césars de Rome et les premiers empereurs chrétiens de Bisancé. Je n'ai rien rencontré encore dans leurs ruines qui se rattache aux temps avancés du Bas-Empire.

Je n'ai plus à vous parler que des chemins ouverts dans nos campagnes pour l'usage du peuple romain. Le plus remarquable, le plus entier, le plus célèbre de ces chemins est celui que les villageois ont désigné sous le nom de *chemin Haussé*, parce qu'il s'élève en certains endroits, d'une manière assez remarquable, au-dessus du sol. Ce chemin vient de Vieux, et se dirige sur Exmes et sur Séez. Il commence à se montrer chez nous sur le territoire de Cintheaux; il passe au pied de l'église de Canvicourt, il traverse la plaine de Renémesnil, d'Estrées et de Soignoles, il franchit les hauteurs de Rouvres et d'Ouilly-le-Tesson, et vient tomber, en suivant toujours sa droite ligne, aux pieds de la chaîne des rochers qui bordent le Laison. Là on le perd brusquement; mais les villageois disent qu'il passait autrefois dans la petite prairie au-dessous du moulin de Rouvres. De ce lieu il doit se diriger vers les ponts de Jort, en suivant, selon les uns, le vieux chemin de Sacy, et selon les autres, en s'étendant sur Olendon et Perrières. La ligne n'est pas très-aisée à déterminer sur ce point. Par Sacy il serait plus direct. — Après avoir franchi la Dive, à Jort, le *chemin Haussé* s'avance dans la campagne de Vicques, dans celle de Morteaux, dans celle de Beaumais, dans celle de la Chapelle-Souquet, d'où il doit aller gagner Trun et Exmes. Je soupçonne qu'il peut avoir, au passage de la Dive, sur Crocy ou Mandeville, un embranchement

plus direct pour se diriger sur Séez. Les points où son exhaussement chez nous est le plus marqué, sont Estrées, les hauteurs de Rouvres et d'Ouilly, et la campagne de Morteaux. Je lui ai vu en quelques-uns de ces endroits jusqu'à 4 à 5 pieds d'élévation. — Son encaissement est formé de petits cailloux blancs, calcaires, et de sable, bien mêlés, bien battus, et assis sur un lit de moëllons bien posés sur le champ. — Les cultivateurs l'ont dégradé dans certaines parties de la campagne; mais dans d'autres, et notamment dans tout le canton de Bretteville-sur-Laise, il a résisté à tous leurs efforts.

Un autre chemin romain, dit aussi quelquefois le *chemin Haussé*, se montre chez nous, aux bords de la Dive, un peu au-dessous de la butte d'Escures, où il semble arriver par la ligne de Mésidon; il passe à Grisy, aux pieds de la croix romane, traverse Vendœuvre, Pont, et vient se confondre, au passage des ponts de Jort, avec celui que je décrivais tout-à-l'heure. — Ainsi Jort, comme je vous le disais, est le point de jonction de ces deux anciennes voies arrivant de lieux différens. — Je connais dans nos campagnes bien d'autres chemins très-vieux, mais que je n'ose désigner comme ayant servi aux Romains. — Ils formaient la communication entre Vaton et St.-Quentin, entre Vaton et Jort, entre les monts d'Eraines et les plaines qui s'étendent vers Argentan. — Vous, mon ami, vous avez, à ce qu'il paraît, récemment découvert une troisième voie jusqu'ici inaperçue, partant des bords de l'Orne à Clinchamps, traversant Mutrécy, Boulon, les bois de Cinglais, et se dirigeant, par une ligne qui n'a point encore été reconnue en entier, vers un lieu que vous croyez être Jublains. — Votre indication ne sera point perdue pour moi; mais je n'ai pas été à portée d'en suivre jusqu'ici les résultats. A la fin de l'été, j'aurai pris, j'espère, tous les renseignemens propres à nous faire bien connaître ce vieux chemin.

Je suis forcé de mettre fin à cette lettre, où je n'ai pu consigner qu'une partie de ce que j'aurais eu à vous dire. Mais du moins on y verra l'ensemble des travaux que les lieutenans romains ont exécutés parmi nous pour s'y établir et pour s'y maintenir. — Vous, qui avez entrepris une recherche analogue pour les autres arrondissemens du Calvados, vous parviendrez à nous reformer ainsi l'état militaire romain sur toute cette partie de l'ancien territoire normand. — Ce que M. de Gerville fait pour la Manche, ce que M. Le Prévost fait pour l'Eure, vous le complétez pour ce département. — Puisse votre exemple exciter d'autres observateurs à vous imiter dans les départemens voisins. La géographie ancienne de la Gaule se trouverait alors reconstituée sur tous les points de la France. Ces travaux des antiquaires ont un degré d'utilité et d'importance qui ne sera contesté par personne.

Je suis votre tout dévoué, etc. Fréd. GALERON.

Je laisse maintenant la plume à M. Léon Renault, pour l'explication de ses planches et les détails d'art qu'il doit donner sur la *villa* de Vaton.

Falaise, le 22 avril 1834.

A Monsieur FRÉDÉRIC GALERON, *Conservateur des Monumens historiques de l'arrondissement de Falaise, Membre de plusieurs Sociétés savantes.*

Monsieur,

Si, prêt à m'occuper des ruines du monument découvert dans la plaine de Vaton, je n'envisageais que la possibilité de plaire au lecteur, par une description riante et pittoresque, j'abandonnerais aussitôt ce projet, et, laissant reposer ma plume, je me contenterais, en lui livrant les plans de ce monument, de le renvoyer à la lecture des lettres que vous avez publiées sur ce sujet. Que cette lettre, en effet, lui paraîtra froide et aride après les pages brillantes et les savantes dissertations que ces ruines vous ont inspirées. Cependant, le choix que vous avez fait de moi pour diriger ce travail, me fait un devoir de vous faire part du résultat qu'il a produit relativement à l'art de la construction. C'est donc pour répondre autant que possible à la confiance que vous m'avez accordée dans cette circonstance, que j'ai l'honneur, Monsieur, de mettre sous vos yeux les plans, coupes et détails des ruines du monument de Vaton, ainsi que mon travail à ce sujet. Cinq paragraphes formeront la division de cette lettre.

Le premier contiendra la description de la situation des vestiges;

Le deuxième, celle des matériaux employés dans cette construction;

Le troisième, la description des divers modes de construction employés dans cet édifice;

Le quatrième, la destination et l'importance de ce bâtiment;

Le cinquième, enfin, l'explication des planches.

Avant que d'entrer dans le détail de ces cinq paragraphes, je ferai observer que l'on voit, par le plan général (*Planche* 1.re), que le bâtiment en question se trouve coupé diagonalement par la route de Rouen à Falaise, que sa position est sud-sud-ouest, qu'il se trouve situé entre l'ancienne route de Caen à Falaise, la sente de Vaton et celle conduisant de la route de Rouen à la fontaine dudit Vaton.

§ I.er

Description de la situation des vestiges du Monument.

Mon intention, en me livrant à cette description, étant de conduire le lecteur suivant la marche qui a été tenue lors de l'exécution des fouilles, je commencerai par la partie semi-circulaire A (*Voir pl.* 2, *fig.* 1re, *et pl.* 1.re, *au Plan général pour les enceintes correspondantes*), trouvée à 0m 65 en contre-bas du niveau du sol. Le mur qui la formait était de moellon piqué, posé par assises réglées jusques dans les fondations, et avait de hauteur 1m 00. L'aire de cette enceinte ne présente aucune trace de dallage, et se trouve formée d'une couche de ciment de 0m 14 d'épaisseur, posé sur un blocage en moellon de 0m 30 de hauteur.

La route ayant empêché de continuer les fouilles de ce côté, et cette partie, semi-circulaire par sa position, faisant présumer que le prolongement du bâtiment qui se trouvait sous la route, devait exister de l'autre côté, les fouilles furent dirigées sur ce point, et firent découvrir les murs formant les enceintes B, C, D, E.

Les enceintes B, C ne donnèrent lieu à aucune observation.

L'aire de l'enceinte D était formée de moellons posés obliquement, recouverts d'une couche de petites pierres concassées, unies ensemble au moyen de sable dans lequel on remarquait de la chaux, mais en très-petite quantité. L'angle des deux murs extérieurs de cette enceinte était en brique; il s'en trouvait trois côte-à-côte, et le reste était en moellon.

Les fouilles faites dans l'enceinte E firent découvrir deux espèces d'enduits, peints à fresque, l'une de 0,02 d'épaisseur, et l'autre de 0,005; ce qui fait présumer que le premier était pour l'enduit des murs, et l'autre pour celui du plafond qui devait être peint en dôme, plusieurs morceaux d'enduit ayant fait voir des lignes de diverses couleurs qui toutes tendaient à un même point. Ces lignes étaient rouges et noires sur un fond blanc. Dans cet endroit, ainsi qu'aux angles extérieurs du bâtiment, il a été trouvé des débris de bois brûlé, lesquels sont déposés à la bibliothèque de la ville.

Les fouilles toujours continuées sur le même côté, firent trouver les deux murs de l'enceinte F; mais l'un de ces murs ayant rencontré la route, il fallut de nouveau les abandonner de ce côté.

Les fouilles dirigées de nouveau à droite et à gauche de la partie semi-circulaire, vers l'est, ne donnèrent aucun résultat sur le côté gauche, mais elles donnèrent pour le côté droit les deux murs de l'enceinte G, qui se trouvèrent être le prolongement des deux murs de l'enceinte D. Continuant ces fouilles, sur une longueur de six mètres, on mit à découvert les murs des enceintes H, I, J.

La partie des murs de l'enceinte H, comprise entre les lettres K L, L M, M N et M O, était construite entièrement en brique, ainsi que les angles P et Q, et s'élevait à 0^m 40 au-dessus des briques d'arases des fondations; tous ces murs intérieurs des enceintes H, I, J étaient recouverts d'un enduit jaunâtre. En fouillant ces enceintes on y trouva beaucoup d'enduits de diverses couleurs, mais particulièrement de couleur rouge. L'aire de ces trois emplacemens était comme celui D, excepté que la couche de pierres concassées était remplacée par une simple couche de sable jaune.

Dans l'emplacement H, l'aire, située à 0^m 50 en contre-bas de celles des autres enceintes déjà découvertes, fut trouvée parsemée de petits piliers O (*Voir pl.* 3, *fig.* 1 *et* 2), construits en brique de 0^m 195, de côtés et espacés régulièrement entre eux de 0^m 40, sauf les deux rangs le long de murs d e et f g. Ceux de ces piliers les plus élevés avaient 0^m 45 de hauteur. L'ouverture R, trouvée dans un de ces murs, était nécessairement un fourneau, car, à côté de cette ouverture, ainsi qu'à l'angle extérieur O (*pl.* 2, *fig.* 1), les terres étaient toutes noires et pleines de charbon; les briques qui les avoisinaient étaient entièrement calcinées.

Les fouilles terminées sur cette partie, il fallut chercher à rattacher les deux points de la partie semi-circulaire. De nouvelles fouilles furent, en conséquence dirigées sous la route, et donnèrent pour résultat les quatre murs de l'enceinte S ; car le mur qui sert de diamètre à la demi-circonférence n'avait point été découvert lors des premières fouilles.

Les murs formant cette enceinte étaient en moellon piqué, et se trouvaient revêtus à l'intérieur d'un enduit en ciment de 0^m 035 d'épaisseur. Une couche également en ciment, ayant 0^m 17 d'épaisseur, ainsi disposée : une première couche de 0^m 065 d'épaisseur, et une deuxième de 0^m 105 d'épaisseur, posée sur un blocage de 0^m 50 de profondeur, formait l'aire de cette enceinte, et n'y laissait voir aucune trace de dallage. (*Pl.* 2, *fig.* 1 *et* 2.).

Des sondes et des tranchées ayant été ouvertes sur l'autre accotement de la route, eurent pour résultat de faire découvrir les murs des enceintes T, U, V, X, Y, dans lesquelles on ne put rien examiner.

Ce travail, rapporté sur le papier, fit voir un bâtiment non-seulement d'une grande étendue, mais encore d'une belle proportion. Une seule chose, que les Romains n'omettaient jamais, un portique manquait à cet édifice. Comme la façade principale de ce bâtiment se trouve au sud, et que c'était de ce côté que devait se trouver ce portique, si toutefois il existait, de nouvelles recherches furent faites le long de cette façade. Après un jour de travail, au milieu de terre noire, de débris de tuiles et de briques, surtout du côté droit de la route, on mit à découvert les deux murs de côtés extérieurs des enceintes Z et A'. Les sondes et les tranchées ouvertes sur la route, donnèrent les autres murs des enceintes B', C' et D', dans lesquelles on peut reconnaître un portique. Dans la partie C', quoiqu'aucuns débris de colonnes ni de chapitaux n'aient été trouvés pendant cette dernière fouille en cet endroit, pour venir à l'appui de mon assertion (les fouilles n'ayant pu être continuées plus loin, puisque ce portique se trouve directement sous la route. *Voir le Plan général*, *pl.* 1), je n'en regarde pas moins C' comme un portique. D'ailleurs, au souvenir de plusieurs habitans de cet endroit, ainsi qu'au vôtre, Monsieur, et à celui de deux de vos amis, ce fut dans ce même endroit que furent trouvés, lors de l'ouverture de la route de Rouen, un debris de colonne et un chapiteau ; débris qui n'ont point été conservés, et qui seraient actuellement si précieux, puisqu'ils feraient connaître quel était le genre d'architecture dont était décoré ce portique.

§ II.

Description des Matériaux employés dans cette construction.

1.° *Du Ciment.* Le ciment n'a été trouvé employé que dans trois endroits, savoir : 1° à former l'aire de la partie semi-circulaire ; 2.° à former également celle de l'enceinte qui lui est contiguë ; 3.° à enduire les murs intérieurs de cette enceinte. Il a donné lieu aux observations suivantes : Celui que l'on avait employé à la première couche des aires, ainsi qu'aux enduits des murs, était composé de tuileau pulvérisé très-fin, sans autre mélange que la chaux et le sable, encore ce dernier en très-petite quantité ; tandis que celui de la deuxième

couche était composé de tuileau pulvérisé très-fin, d'assez gros morceaux de briques concassées, renfermant des parties de quartz blancs, pareilles à celles trouvées dans la brique employée pour la maçonnerie, d'une assez grande quantité de charbon, d'environ deux tiers de chaux, enfin de sable, mais en très-petite quantité. Ce sable paraît être, comme dans le premier mortier de ciment, tiré de rivière ou de ravin. On y remarque aussi de la balle d'orge en petite quantité.

Stuc. Le stuc trouvé sur les enduits était composé de plâtre ainsi que de marbre, et avait 0.003 d'épaisseur. La couche de mortier ou d'enduit sur laquelle il était placé, était composée de chaux et de sable, dans laquelle on remarquait de la balle d'orge. Ces enduits ou mortiers variaient depuis 0.03 jusqu'à 0.005 d'épaisseur, suivant les endroits où ils étaient employés.

2.° *Du Moellon*. Le moellon ne ressemble point à celui que l'on tire des carrières d'Aubigny et de St.-Pierre, mais à la pierre que l'on trouve près des Monts-d'Eraines. C'est du calcaire oolithique.

3.° *De la Brique*. Plusieurs espèces de briques, différentes par leurs dimensions, ont été trouvées dans les fouilles : les unes ont 0,025 d'épaisseur, les autres, 0^m 028, 0,042, 0,049, enfin, 0.055 ; mais plusieurs n'ayant point été retrouvées entières, on n'a pu mesurer ni leur longueur ni leur largeur.

Le tableau ci-dessous fera connaître l'emploi de chacune de celles qui ont été trouvées :

ESPÈC.	LONGU.r	LARG.r	ÉPAIS.r	EMPLOI.	*Observation.*
1.re *	0^m 58	0^m058	0^m 55	Au-dessus des piliers O.	* Cette brique n'a pu être mesurée que sur la longueur, aucune entière n'ayant été retrouvée, mais comme l'espacement des piliers est carré, et qu'elles servaient à leur couverture, il fallait nécessairement qu'elles fussent carrées.
2.e	0.225	0.225	0,028	A la construct. du dessous des piliers.	
3.e	0.195	0.195	0.028	A la construct. des piliers.	
4.e	0.333	0.025	0.025	Aux arases des murs.	
5.e	0.333	0.25	0.028	A la construct. des murs.	(*Voir la Pl.* 3.)

4.° *Tuiles*. Aucune tuile entière n'ayant été découverte, les dimensions suivantes ont été prises sur des morceaux trouvés, tantôt entiers sur la longueur et tantôt sur la largeur. Longueur, 0,35 ; largeur entre rebords, 0,22, et avec rebords, 0,27 ; épaisseur, sans rebords, 0,025, et avec rebords, 0,05 ; ce qui donne 0,025 de saillie.

Une seule tuile faîtière, trouvée entière, a donné les dimensions suivantes : Longueur, 0,22 et 0,12 de corde, avec une flèche de 0,06 ; l'épaisseur était de 0,02. (*Voir la pl.* 3.)

Verre. Le verre trouvé dans les fouilles, à une profondeur de 1.15, s'est rencontré de différentes espèces dont les principales ont donné lieu aux observations suivantes :

1.° Sur un des morceaux, quoique très-petit, puisque sa super-

ficie carrée n'est que de 0.18 centimètres, il a été observé que ce verre, d'une couleur verdâtre, avait 0.005 d'épaisseur; que l'un de ses côtés ou arrête avait été fait en forme de biseau, à l'aide d'une lime ou d'une pierre à affûter; qu'un autre de ses côtés, formant angle avec celui ci-dessus, était cassé obliquement à l'aide d'un ferrement que les vîtriers de nos jours appellent *grugeoire;* enfin que ses parties planes étaient dépolies de la même manière que le biseau ci-dessus avait été formé, ce qui donne lieu de penser que ce verre pouvait être employé comme placage; car si d'un côté la partie taillée en biseau restait apparente, et ne pouvait occasionner aucun mal, la vive-arrête étant disparue, d'un autre côté la partie taillee obliquement procurait le moyen de pouvoir faire arriver l'enduit par dessus, de confondre le verre avec l'enduit, et de ne faire qu'une seule et même partie bien unie. Un fragment de verre brun, un peu plus petit encore, a offert les mêmes particularités. Il ne pouvait servir évidemment qu'à orner des intérieurs

2.° Un autre morceau, également d'une petite dimension, avait 0.035 d'épaisseur; ses parties planes sont également dépolies, et il donne une couleur verte plus foncée que la première.

3.° Un des fragmens, d'une superficie de 0,42 carrés, mais d'une couleur plus blanche que la première, fait voir ses parties planes également dépolies au moyen du procédé ci-dessus, et des irrégularités dans son épaisseur, puisque cinq épaisseurs différentes ont été prises sur ce seul morceau, la 1.re de 0,0025; la 2.e de 0,003; la 3.e de 0,004; la 4.e enfin de 0,005.

4.° Enfin, deux morceaux (que leurs parties concaves et convexes, ainsi que leur rebord, doivent faire regarder comme étant des parties de vases), avait d'épaisseur 0,0015, et ressemblent, par les irrégularités provenues lors de la confection, ainsi que par la couleur, au verre commun de notre époque. Parmi les différens morceaux de verre de cette dernière espèce, il en est un surtout qui se fait remarquer par une tache d'un très-beau vert, formant relief et ornement, laquelle se trouve incrustée dans l'intérieur du verre, et présente une forme elliptique dont le grand diamètre est de 0,024, le petit de 0,019, et son épaisseur réduite est de 0,0025.

5.° *Des Fers.* Les fouilles n'ont produit qu'une assez grande quantité de clous de différentes formes et de diverses grandeurs, et d'autres objets d'une mince importance.

§ III.

Description des divers modes de construction employés dans cet édifice.

1.° *Des Aires.* Une grande quantité des aires des appartemens trouvés étaient toutes établis sur une couche de maçonnerie en blocage de moellon, avec une couche de sable, sauf celle de l'enceinte D, qui l'était avec mortier de chaux et sable. La hauteur de ces blocages était depuis 0,15 jusqu'à 0,50.

2.° *Maçonnerie de moellon pour fondation.* La maçonnerie pour la fondation des murs des enceintes B, C, D, E, F, G, U, V, X, Y, avait 1m de profondeur, et était assez régulière. Dans les uns,

les moellons étaient simplément posés sur une couche de terre, et dans d'autres on apercevait un peu de chaux et de sable mêlés parmi cette terre. Les fondations des enceintes H, I, J avaient 1,35 de profondeur, et n'étaient simplement qu'un blocage formé de deux rangs extérieurs de pierres; l'intérieur était rempli de pierres d'un assez petit volume, parmi lesquelles on remarquait quelques gros galets. Le tout posé sans couche de terre ni de mortier. Au-dessus de toutes ces fondations existait un lit de mortier de 0,02, sur lequel étaient placées les briques formant l'arases des murs.

3.° *Maçonnerie en élévation.* Les murs en élévation qui ont été trouvés, étaient tous construits en moellons piqués, et par assises réglées sur les paremens. L'intérieur était en blocage. (*Voir la pl.* 2, *fig.* 2, *et pl.* 3, *fig* 2.) Tous ces murs étaient à mortier de chaux et sable.

4.° *Maçonnerie en brique.* Ainsi que la maçonnerie en moellon, celle en brique était à mortier de chaux et sable. La couche de mortier sur laquelle reposait la brique, avait la même épaisseur que la brique. Ainsi, la brique ayant 0,025 d'épaisseur, la couche de mortier avait également 0,025. La même remarque fut faite pour la construction des petits piliers O. (*Pl.* 3, *fig.* 2.)

Je terminerai ce paragraphe en faisant observer, qu'ainsi qu'il a été remarqué dans la découverte de plusieurs monumens romains, la partie du bâtiment H, I, J n'est point liée avec la partie G, comme cela se pratique de nos jours, mais bien parementée, ainsi que la partie du mur auquel elle est adossée. Une couche de mortier de 0,015 d'épaisseur liait ensemble ces deux murs.

§ IV

Destination et importance de ce Bâtiment.

Après avoir décrit dans les paragraphes précédens, la situation des lieux, les divers modes de construction que m'ont offerts les fouilles, ainsi que les observations qu'elles m'ont suggérées, je vais chercher à démontrer dans ce paragraphe, autant qu'il me sera possible de le faire, au moyen du raisonnement, la nature ou destination de ce bâtiment, ainsi que son importance.

L'inspection seule du plan (*Pl.* 2, *fig.* 1.) par l'étendue qu'il occupe, la symetrie qui règne dans sa distribution, l'agréables harmonie de ses proportions, la beauté intérieure du décor qui devait exister dans les appartemens, si l'on se reporte à la grande quantité tant d'enduits que de stuc peints à fresque, qui se sont rencontrés partout dans les fouilles, le soin apporté dans la construction des parties de murs en élévation qui ont été découverts, sa position au milieu d'une plaine fertile, sur une éminence d'où l'on découvre les points de vue les plus rians (position que les Romains ne manquaient point de chercher avant que de planter leurs maisons de plaisance); toute cette reunion de circonstances ne doivent-elles pas contribuer à donner une haute idée du monument découvert, et ne viennent-elles pas attester pour ainsi dire qu'un tel monument ne doit être qu'une *villa*. Mais comme si ces raisonnemens ne suffisaient point pour con-

vaincre certaines personnes qui donnent à cet édifice une destination vraiment ridicule, et font voir ainsi leur peu de tact dans la distribution d'un bâtiment; une preuve plus convaincante vient encore à l'appui de mon assertion sur ce monument que je regarde comme un palais du troisième ordre chez les Romains. Cette preuve, je la trouve dans la distribution d'ensemble du plan en question. Trois parties bien distinctes, et qui se trouvent dans tous les monumens romains, sont marquées sur ce plan : la première vers le sud, la deuxième vers l'est, et la troisième vers l'ouest.

Dans la première partie, ne trouve-t-on pas tout ce qui chez les Romains formait leur *vestibulum?* D'abord le portique C'; le *prosthyrum* B' ou corridor d'entrée; la grande salle Z servant de salle d'attente pour les visiteurs; enfin les enceintes A' et D' réservées pour les cellules des portiers.

Dans la deuxième partie, ne voit-on pas les bains dépendant du bâtiment dans les enceintes H. I. J. dans lesquelles on communiquait par le corridor G?

Enfin dans la troisième partie, l'endroit privé de la maison, dans lequel on trouve le péristyle Y servant de communication entre le *vestibulum* B' et l'*atrium* T, l'*impluvium* S. et A que je regarde comme une fontaine? Enfin les enceintes B, C, D, U, V, X destinées pour les différens services du maître de la maison?

Je ne terminerai point ce paragraphe sans faire remarquer que non-seulement les briques formant la belle maçonnerie découverte dans la partie Est du bâtiment, ont fait, par leurs dimensions, l'admiration de toutes les personnes qui sont venues visiter les fouilles, ainsi que les enduits, cimens peints et non peints, par leur composition; mais que l'attention s'est encore portée sur tous ces tessons de poterie de différentes qualités et de diverses couleurs, qui ont été trouvés, et parmi lesquels deux principalement doivent inspirer l'intérêt : le premier est un morceau de belle poterie noire, dont le rebord inférieur est orné de festons. Il avait fait partie d'un objet de table, comme assiette ou vase plat. Son diamètre, calculé sur la portion de cercle qu'il présentait, devait avoir eu 0.25. — Le second tesson, d'une belle poterie rouge, était également un objet de table. Son diamètre, à la base, était de 0.11; à l'extérieur, en dessus, de 0.09, et à l'intérieur, de 0.055; la profondeur était de 0,015, et la hauteur totale de 0.025. — Toutes ces observations ne démontrent-elles pas, sans réplique, que ce monument, quelle que soit la destination que l'on veut lui assigner, est bien une construction romaine?

§ V et dernier.

Explication des Planches.

Planche 1.re

Cette planche fait voir la position du plan et l'endroit qu'il occupe dans la plaine de Vaton. Les hachures et autres objets qui se trouvent sur ce plan dépendent des habitations d'une partie dudit Vaton : il n'y a que tout ce qui est tout-à-fait noir qui se rattache au plan du monument découvert.

PLANCHE 2.^e

La figure première de cette planche fait voir en grand la distribution du monument. Toutes les ouvertures pratiquées dans les murs, ainsi que l'emplacement des colonnes, ont été, à l'exception de l'ouverture servant de communication de l'enceinte H à celle J, qui a été retrouvée, ont été, dis-je, toutes placées pour faciliter l'intelligence du plan.

La figure 2 fait voir la coupe en longueur des trois murs de l'appartement H, la coupe de l'enceinte ou cour située entre l'appartement H et la partie semi-circulaire, la coupe de cette partie semi-circulaire, celle de l'*impluvium*, celle de l'*atrium*, enfin celle du mur de l'enceinte V. Elle fait voir également la manière dont les murs étaient construits, ainsi que la manière dont étaient posés les aires et les blocages.

PLANCHE 3.^e

La figure 1.re montre la position des petits piliers en briques, ainsi que leur espacement, tels qu'ils ont été trouvés lors des fouilles. Elle fait voir aussi l'ouverture de la seule porte qui ait été trouvée.

La figure 2.e fait voir le plancher en élévation. Les briques qui couvrent ce plancher ont été trouvées brisées et renversées; mais on les a remises en place pour faire connaître la manière dont il était couvert.

Enfin, tous les numéros qui se trouvent sur cette planche donnent le dessin de tous les matériaux qui ont été trouvés lors des fouilles.

Tel est, Monsieur, le résultat de mes observations et de mes recherches sur les ruines du monument de Vaton. Puisse ce travail, tout incomplet qu'il est, obtenir votre approbation; ce sera pour moi une bien douce récompense, et en même-temps un encouragement à cultiver une science qui tend à donner à ma ville natale une illustration nouvelle. J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

Léon RENAULT.

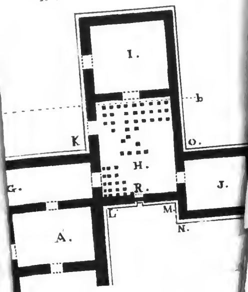
Nota. Nous avions omis de noter, dans les *Lettres*, que dans la petite cour qui sépare l'*atrium* des bains, on avait découvert une grande quantité d'écailles d'huîtres et beaucoup d'ossemens et de défenses de sanglier. C'étaient les rejets des cuisines. Cette observation avait déjà été faite dans d'autres constructions du même genre.

F. G.

FIN.

Imprimerie de BRÉE l'aîné.

Pl.



...lancher de l'étuve.





...dessous ...massifs.





...es petits massifs.



Tuile avec bords
employée pour couverture.







Faîtière.



